



RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2020

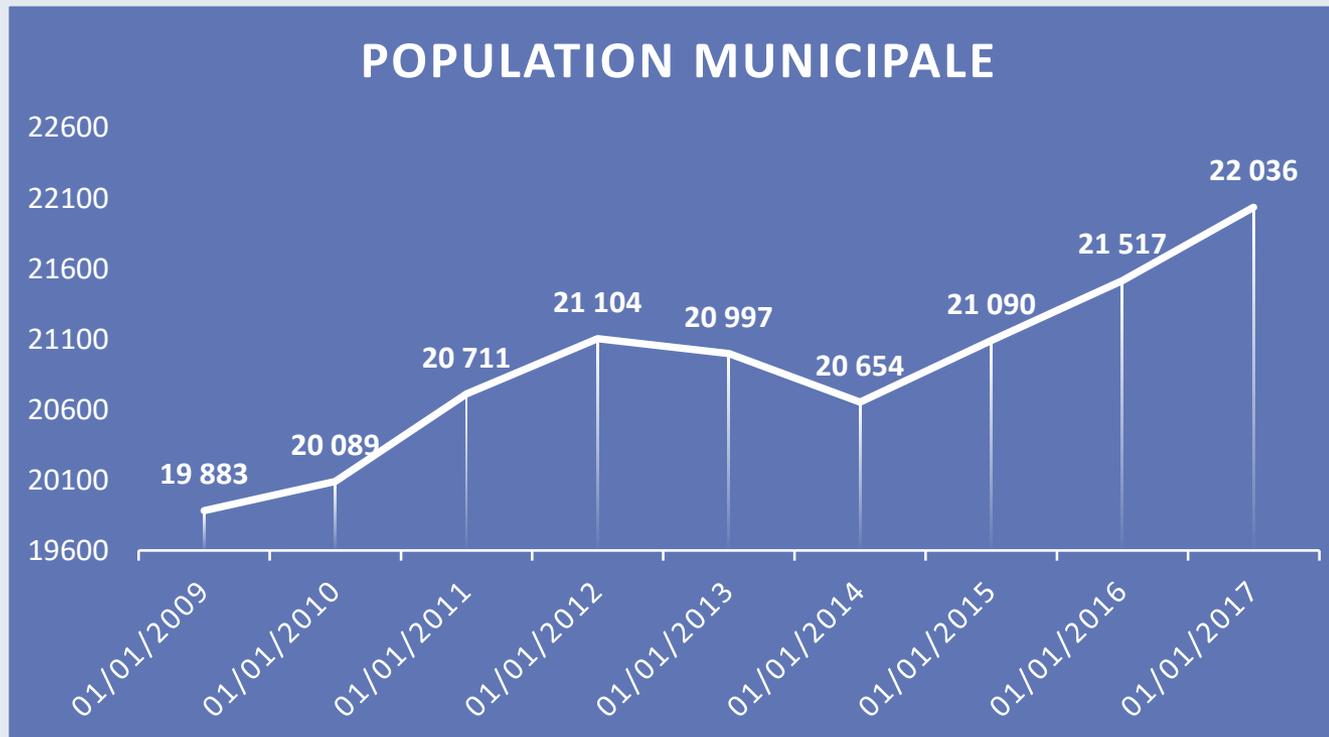
La présentation d'un Rapport d'orientation budgétaire est une obligation légale.

- Il doit comporter les données suivantes :
 - les orientations budgétaires
 - les engagements pluriannuels envisagés
 - la structure et la gestion de la dette
 - la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs
 - l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail

Les données de population

UN
IMPACT
SUR LE
BUDGET
DU CCAS-

LA POPULATION MUNICIPALE LABELLISÉE DE 2006 À 2017



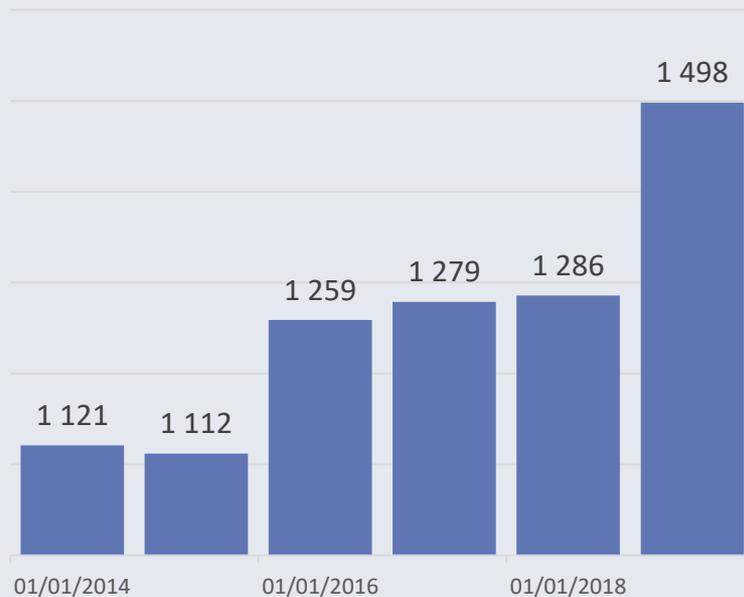
Chiffre officiel Insee, de la population municipale vélizienne, au 1/1/20– Donnée labellisée 2017= enquêtes annuelles de recensement 2015-2019

LES AIDES AU LOGEMENT

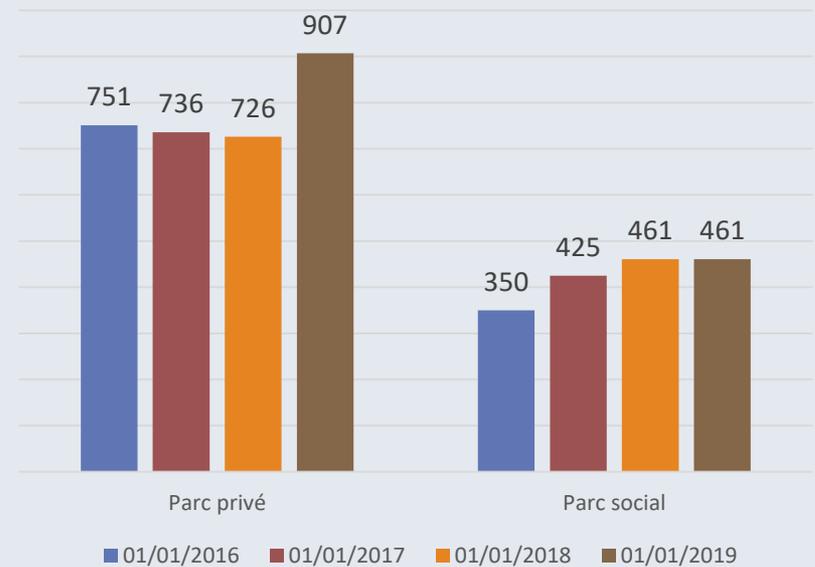
DONNÉES CAF 2019

En lien avec l'augmentation de la population et les nouvelles constructions, la CAF signale une forte augmentation du nombre de foyers percevant une aide au logement, en particulier dans le parc privé.

Nb locataires percevant une aide au logement

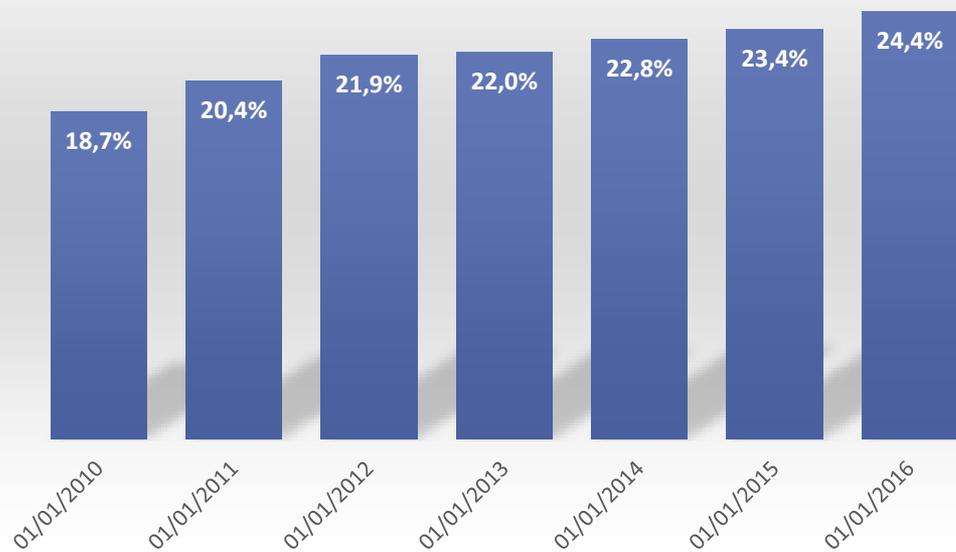


Locataires percevant une aide au logement : parc privé et parc social



LES 80 ANS ET PLUS EN AUGMENTATION DANS LA POPULATION SENIORS

Part des 80 ans et plus dans les 60 ans et plus



Données Insee

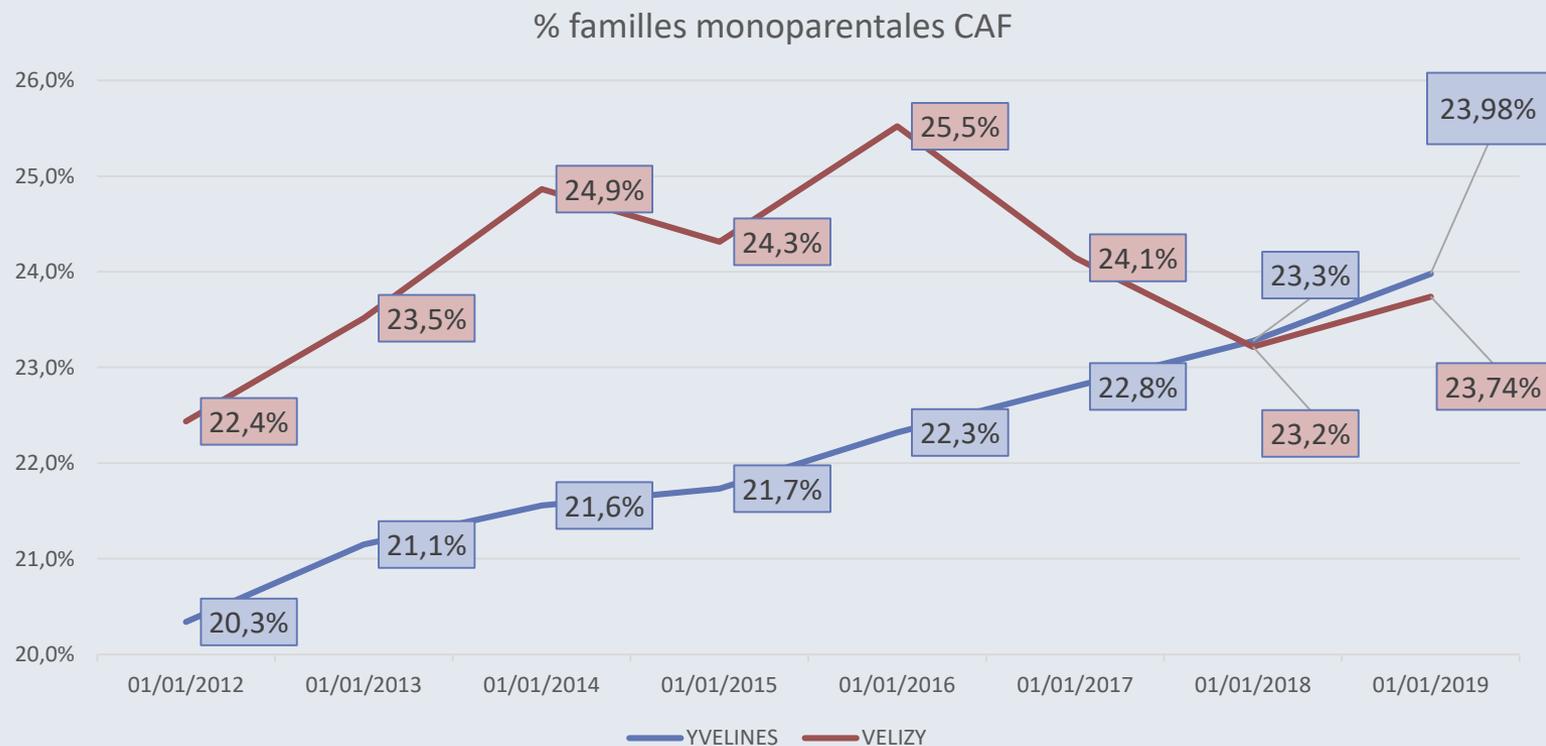
Au 1^{er} janvier 2016, l'Insee comptabilise 4874 seniors de 60 ans et plus. Ils étaient 4833 en 2010.

Les données de la CNAV, plus récentes mais partielles (environ 80% des seniors), laissent entrevoir une augmentation du nombre total de seniors en 2017 et 2018.

De 2010 à 2016, selon l'Insee, il y a 41 seniors supplémentaires dans la tranche d'âge des 60 ans et plus mais 285 seniors supplémentaires dans la tranche d'âge des 80 ans et plus.

EVOLUTION DU TAUX DE FAMILLES MONOPARENTALES

(DONNÉES CAF 2019)



Le taux de familles monoparentales, allocataires de la CAF, s'accroît fortement sur le département depuis plusieurs années, tandis qu'il repart à la hausse sur la commune après 2 ans de baisse.

LES MÉNAGES SOUS LE SEUIL DES BAS REVENUS SUR LA COMMUNE

Véliziens sous le seuil des bas revenus de la CAF

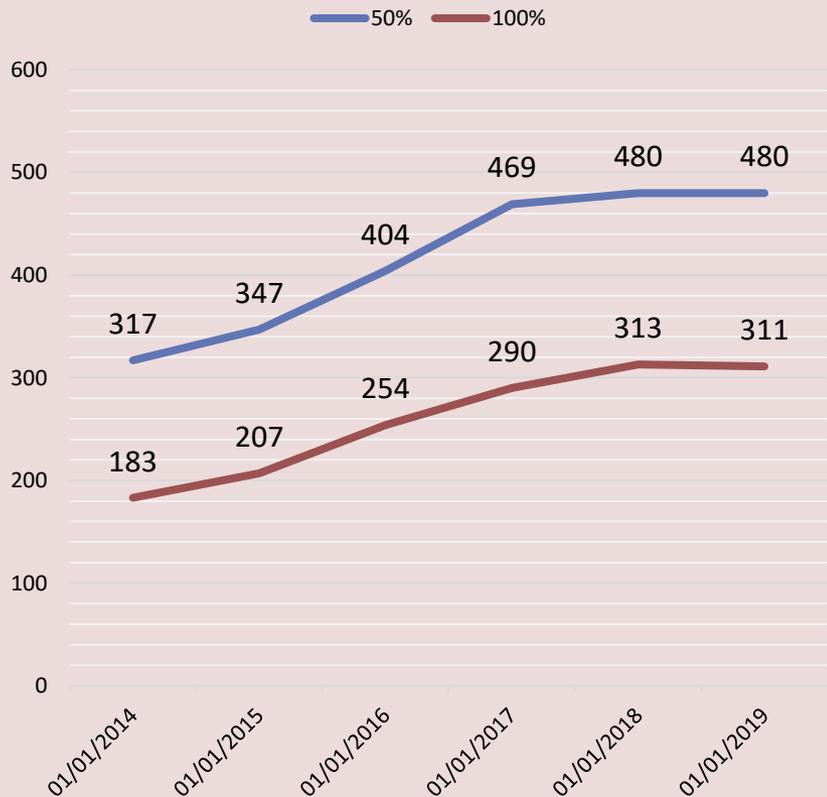


- Pour établir le nombre de ménages sous le seuil de bas revenus, la CAF ne tient pas compte des personnes âgées de plus de 65 ans, des étudiants et des personnes handicapées en établissement, car toutes leurs ressources ne lui sont pas communiquées.
- 60 % de ces ménages allocataires sont constitués d'une seule personne et 21% sont des familles monoparentales.

* Ressources inférieures à 1071€ par unité de consommation au 31/12/2018

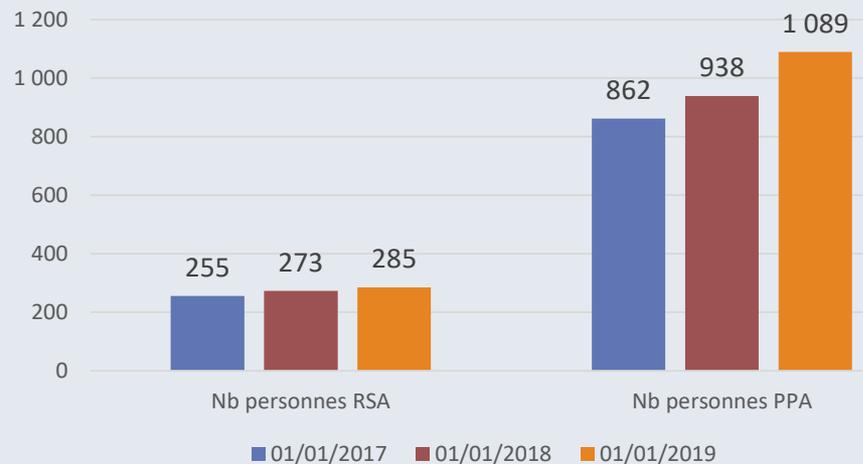
LA DÉPENDANCE AUX PRESTATIONS SOCIALES ET FAMILIALES DE LA CAF

Dépendance aux prestations versées par la CAF



- Le nombre de personnes et de foyers dépendant aux prestations sociales se stabilise depuis 2 ans.
- Légère augmentation du nombre de personnes couvertes par le RSA, 285 dans 180 foyers. Une augmentation importante du nombre de personnes percevant la prime d'activité.

Personnes couvertes par le RSA et la PPA



ADULTES ET ENFANTS HANDICAPÉS

Bénéficiaires de l'AAH et de l'AAEH



- Sur les 136 adultes bénéficiaires de l'AAH, 900€, seuls 10 perçoivent la majoration pour la vie autonome, de 104,77€, (pas de revenu d'activité + logement indépendant).
- 78 familles ont au moins un enfant handicapé et 6 d'entre elles bénéficient de l'allocation journalière de présence parentale pour s'en occuper.

L'ORGANISATION DU CCAS

LES MISSIONS DU CCAS

Des missions traditionnelles

Aide administrative pour l'accès aux droits

- Domiciliation
- APA, dossier MDPH, ASH et obligations alimentaires, ASPA
- Santé (CMUC, ACS, CSS)
- Améthyste

Accompagnement social et budgétaire

Maintien à domicile

- Portage de repas
- téléassistance

Des innovations

Lien social

- Voyage ANCV
- Accès à la culture
- Ateliers vie quotidienne
- Ateliers numériques

Éducation

- Groupes de paroles de parents
- Interventions dans les collèges
- Conférences pour les parents

LE PERSONNEL DU CCAS

Le personnel du CCAS est mis à disposition par la commune.

Le CCAS rembourse à la commune l'intégralité des frais de personnel

Les agents ne bénéficient d'aucun avantage en nature.

Le CCAS est situé à l'Espace Edouard Tarron, locaux de la SEMIV loués par la commune. Le CCAS rembourse sa part de loyer à la commune.

Les horaires du personnel et les horaires d'ouverture au public ont été modifiés au 1^{er} janvier 2020. Le CCAS est ouvert le mardi jusqu'à 20h et fermé le samedi.

LE CCAS : UNE EQUIPE DE 10 AGENTS

Le personnel du ccas

C : 5 agents pour 4 ETP

B : aucun agent

A : 5 agents pour 3,85 ETP

- Suite à la reprise des inscriptions portage et téléassistance, l'équipe du CCAS est composée aujourd'hui de 10 agents, pour 7,85 ETP.
- Les travailleurs sociaux sont passés de la catégorie B à la catégorie A, au 1^{er} février 2019.
- La moyenne d'âge au 31/12/2019 est de 45 ans. Les âges s'échelonnent de 31 ans à 57 ans.
- La moitié de l'équipe a une ancienneté inférieure à 5 ans.
- Le CCAS n'a qu'un seul agent contractuel à temps non complet, la conseillère conjugale et familiale.

L'ACTIVITÉ DES AGENTS DU SERVICE

2396 rendez-vous

1250 en permanences

967 en suivi social

2 agents par rdv dans
78% des cas

Dont 179 visites à domicile
Dont 575 rdv par la
conseillère conjugale

1069 dossiers d'aide traités en 2019

- 598 dossiers d'aides légales, en hausse par rapport à 2018
- 471 demandes d'aides financières

46 commissions épicerie

11 commissions permanentes

5 conseils d'administration

3 commissions impayés de loyer

Et aussi, 522 inscriptions à un service du CCAS

- 284 téléassistance et 146 portage de repas
- 68 ANCV et 23 L' Onde

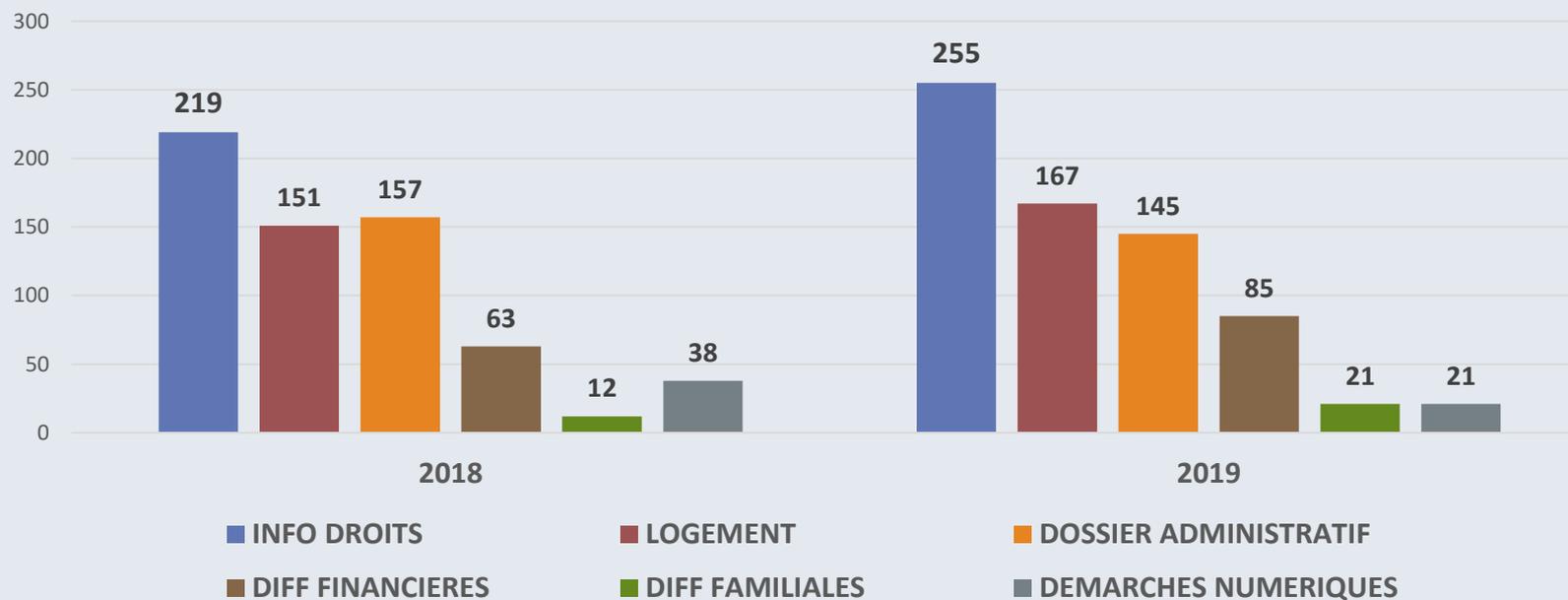
2019 LES FAITS MARQUANTS

LES PERMANENCES SANS RENDEZ-VOUS

694 rendez-vous en 2019, contre 640 en 2018. 37% des demandes concernent une information sur les droits, 24% le logement et 21% des démarches administratives.

496 ménages différents ont été reçus : 32% de personnes âgées, 29% de familles et 31% d'autres adultes sans enfant à charge.

Répartition des rendez-vous de permanence par objet



UN EFFORT CONSEQUENT SUR LES COMPLEMENTAIRES SANTE

La couverture maladie universelle complémentaire (CMUC) et l'aide à la complémentaire santé (ACS) ont été remplacées le 1^{er} novembre 2019 par la complémentaire santé solidaire (CSS)

Pour les personnes qui n'y ont pas droit, le CCAS propose une aide à l'achat d'une complémentaire santé

- L'accès à la complémentaire santé, une priorité du service en 2019
 - 18 dossiers ACS et CMUC instruits en 2018
 - 58 dossiers ACS, CMUC et CSS, instruits en 2019

- L'aide à l'achat d'une complémentaire santé du CCAS
 - 8 aides accordées en 2018
 - 15 aides accordées en 2019

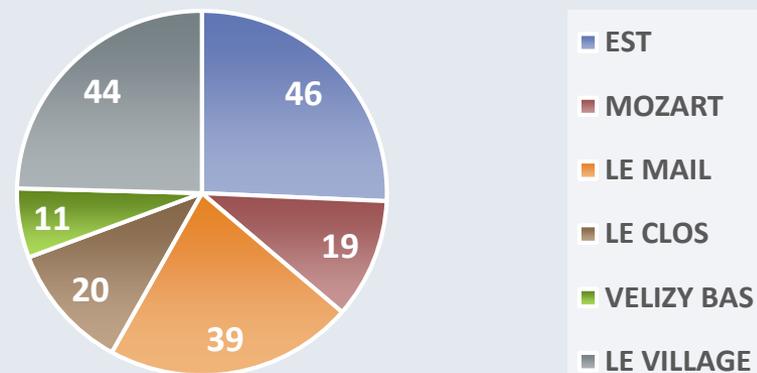
NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES MENSUELS DU PORTAGE DE REPAS

NB TOTAL D'INSCRITS DANS L'ANNÉE



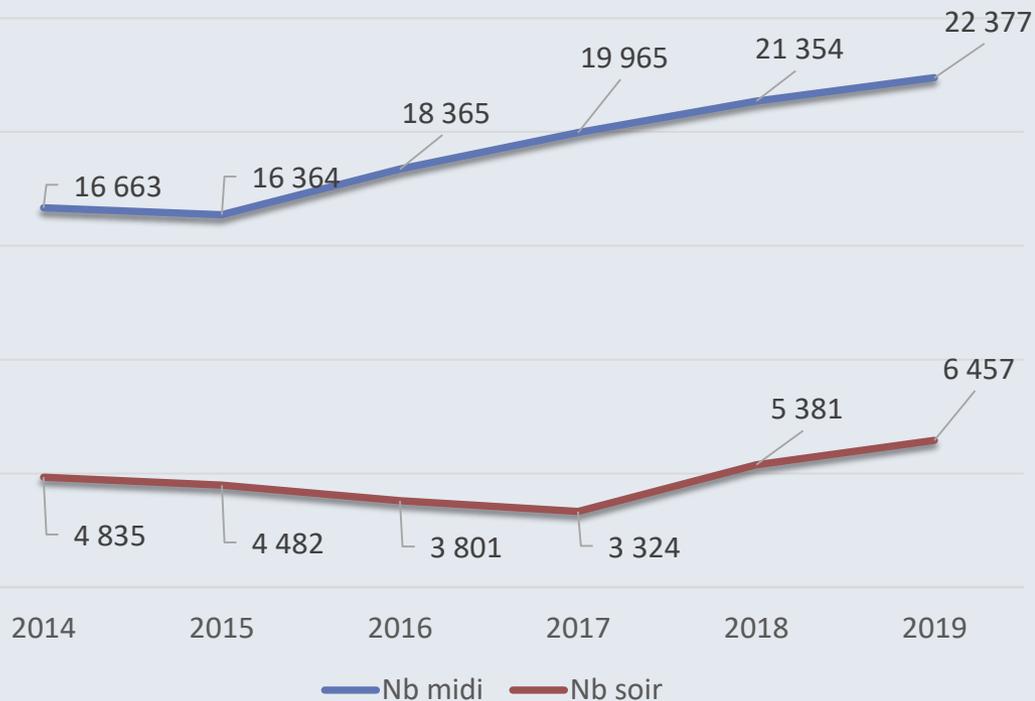
- 179 personnes se sont inscrites au portage de repas en 2019, dont 32 pour un repas de régime.
- 33 ménages ont bénéficié du tarif social.
- Près de 90% des inscrits ont 75 ans et plus
- A noter que 22% des inscriptions ont une durée inférieure à 2 mois et 37%, inférieure à 1 an.

Répartition des inscrits par quartier



LE PORTAGE DE REPAS EN 2019

Nombre de repas vendus



- 28 834 repas ont été vendus en 2019, soit 2000 de plus qu'en 2018.
- Les dépenses pour 2019 se sont élevées à 193 769€ et les recettes* à 158 952€.
- Le coût pour le CCAS est ainsi de 34 817 €, soit une moyenne de 195€ par personne inscrite.

* Il s'agit des recettes de portage de novembre 2018 à octobre 2019, soit 12 mois de recettes.

LES ALERTES CLIMATIQUES

- 222 personnes inscrites sur le registre des personnes fragiles
 - 69 en 2016
 - 139 en 2017
 - 165 en 2018
- 3 alertes climatiques en 2019, canicule et grand froid
 - Du 22 au 24 janvier, épisode de grand froid et de neige
 - Du 24 juin au 7 juillet, alerte canicule
 - Du 21 au 27 juillet, alerte canicule de niveau 3 : en vigilance rouge pour la première fois
- 1388 appels téléphoniques au total
 - 2 ou 3 appels directs puis, sans réponse, le service contacte l'entourage puis se déplace au domicile si besoin.
 - Les élues sont venues en renfort d'une équipe administrative réduite à ces périodes-là, du fait des congés annuels ou encore des difficultés de déplacement.

EXPULSIONS ET DOMICILIATIONS

STABILITÉ PAR RAPPORT À 2018

- 105 ménages concernés par une mesure d'expulsion en 2019
 - 46 assignations
 - 23 commandements de quitter les lieux
 - 25 demandes de concours de la force publique
 - 11 expulsions accordées

- 45 ménages domiciliés au CCAS en 2019
 - Dont 14 familles et 30 enfants
 - 86 personnes au total dont 29 personnes seules sans enfant à charge
 - 428 passages au CCAS pour retirer 594 courriers

LES AIDES FINANCIÈRES

	Nb aides accordées	Nb ménages bénéficiaires	Montant accordé
CP	143	71	74 406 €
Epicerie solidaire	168	91	26 883 €
Aides à l'énergie	114	114	18 810 €

➤ **Au total, 244 ménages différents ont bénéficié d'une ou de plusieurs aides du CCAS en 2019, soit 435 personnes dont 110 enfants mineurs.**

- En hausse par rapport aux dépenses 2018 :
 - Les aides financières généralistes, de 6000€ à 12 000€
 - L'aide à la mutuelle, de 4000€ à 7500€
 - Solidarité handicap et accessibilité, de 5600€ à 9000€
 - La nouvelle aide Coup d'Pouce : 5000€
- En baisse :
 - le RSV : de 43 000€ à 23 000€, dernière année avant transfert des bénéficiaires sur l'ATSV
 - L'AMIL nouvelle version : de 16 000€ à 1 000€

LES ACTIONS COLLECTIVES

LES SORTIES A L'ONDE

Deux sorties ont été proposées en 2019 et ont réuni 17 participants différents.

Kimberose (musique)

13 participants



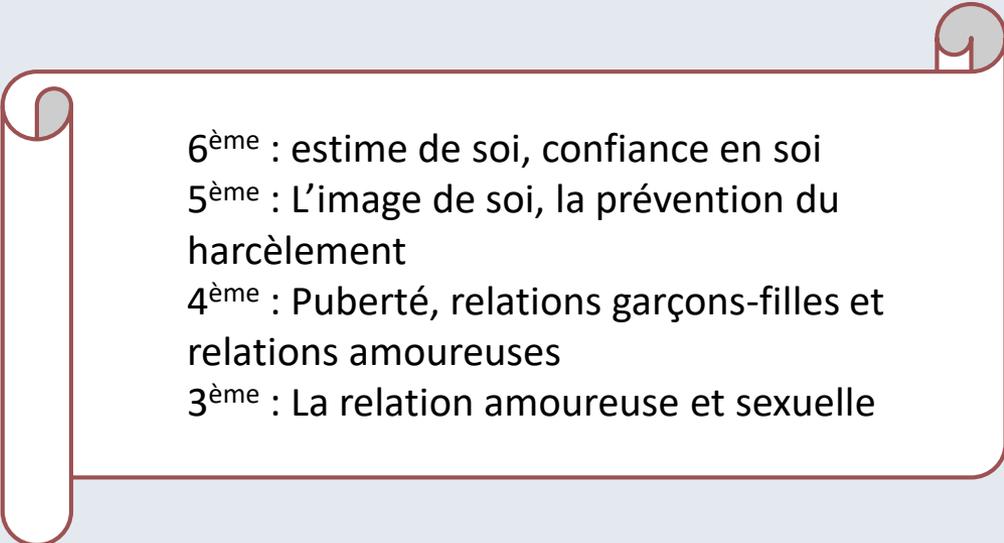
A chaque soirée, un dessert a été partagé avant le spectacle à l'Onde. Ce moment convivial est bien apprécié des participants.

Outsiders (stand up)

10 participants



L'INTERVENTION DE LA CONSEILLÈRE CONJUGALE DANS LES COLLÈGES



6^{ème} : estime de soi, confiance en soi
5^{ème} : L'image de soi, la prévention du harcèlement
4^{ème} : Puberté, relations garçons-filles et relations amoureuses
3^{ème} : La relation amoureuse et sexuelle

48 interventions sur les 4 niveaux de classes dans les 2 collèges de la Ville (2h pour les 3èmes et 4èmes et 1h pour les 6èmes et 5èmes)

Le parcours permet aux élèves d'acquérir au fil des ans une maturité et des aptitudes relationnelles plus ajustées. En outre, il ressort de ces séances un apaisement des jeunes, qui y trouvent des réponses à leurs questions et un lieu pour évoquer ces sujets qui les travaillent tous intimement.

LES INTERVENTIONS CONJOINTES AVEC LE PSYCHOLOGUE DU PEJAP

■ **Les interventions auprès des CM2 de la Ville : 7 en 2019**

7 séances à la vie affective, d'1h30 ont été réalisées auprès des CM2 de la ville, avec le psychologue du PEJAP. Sur demande des instituteurs, ces séances permettent d'aborder des questions relationnelles entre filles et garçons avant l'entrée au collège.

■ **Les groupes de parole pour jeunes au collège Saint Exupéry : 8 en 2019**

Une fois par mois environ, ces séances permettent de libérer la parole des collégiens, de travailler la médiation, la résolution des conflits, l'empathie et le respect pour mieux vivre ensemble, sur la base de situations vécues. Élèves et personnel éducatif en sont toujours très satisfaits.

■ **Les groupes de paroles de parents d'adolescents : 8 en 2019**

Il s'agit de temps d'échanges et de partages, dans le respect, la bienveillance et la confidentialité. Les parents déposent leurs soucis éducatifs, partagent avec d'autres parents, et repartent avec un nouveau regard et des idées à mettre en pratique.

■ **Les ateliers conférences : 3 en 2019**

Les ateliers conférences se sont déroulés en soirée, autour de thématiques variées (l'adolescence, le burn-out parental, le monde connecté). Cette formule n'a pas obtenu le succès escompté, faute probablement d'une communication efficace.

LES ACTIONS NOUVELLES

LES ATELIERS VIE QUOTIDIENNE

Rompres l'isolement des personnes rencontrant des difficultés sociales
et favoriser la création et le développement de liens sociaux

En 2019, sous l'impulsion d'une stagiaire, des ateliers collectifs de vie quotidienne ont été organisés. En lien avec l'épicerie solidaire, plusieurs personnes intéressées se sont réunies pour affiner leurs attentes et arrêter un choix d'ateliers :

- Avril : un atelier tarte aux pommes dont un des objectifs était de comparer une tarte préparée avec une pâte maison et une autre avec une pâte industrielle : 4 participants
- Un repas partagé en mai, dont le plat était une recette proposée par l'un des 5 participants.
- Un atelier « Faire ses produits ménagers » en octobre 2019 : 5 participants
- Un atelier « Visite des coulisses de l'Onde » en octobre 2019 : 9 participants
- Un atelier sur les économies d'énergie en novembre : 7 participants
- Repas de Noël (préparation et repas) en décembre 2019 : 12 participants

L'ADAPTATION DES LOGEMENTS À LA PERTE D'AUTONOMIE

- La convention avec Adaptia, plate-forme d'ergothérapeutes
 - Signature d'une convention en juin 2019
 - Apporter des solutions rapides et peu coûteuses pour compenser la perte d'autonomie au domicile
 - Prise en charge par le CCAS des visites de diagnostic et d'essais de matériel
 - Précisions apportées au règlement des aides sociales facultatives, en déc.19
 - Prise en charge de l'achat et de l'installation du matériel, à concurrence de 800€, visites comprises
 - La prise en charge des travaux d'accessibilité par la SEMIV
 - Le 2 octobre, présentation d'Adaptia à la SEMIV.
 - En novembre, Adaptia nous met en lien avec l'entreprise AMELIB
 - En janvier 2020, 1^{er} devis d'AMELIB avec une prise en charge totale par la SEMIV des travaux de mise en accessibilité
- Vers une réalisation des travaux plus rapide pour les locataires SEMIV

PROJETS SOUMIS A LA CONFÉRENCE DES FINANCEURS

- Deux projets déposés en mars 2019
 - Voyages ANCV dans le sud de la France avec accompagnement par des jeunes en BAFA Citoyen
 - Formations et permanences numériques pour les seniors
- Présélection favorable en mai 2019
 - 5 mois d'accompagnement sur les projets
 - Projets révisés déposés de nouveau et présentation orale de 5 minutes
- Décision en octobre 2019
 - Subvention indirecte via l'association Destination Multimédia
 - 8 cycles de formation numérique pour les seniors
 - 8 permanences numériques de 3h
 - Subvention directe de 3600€ sans répartition entre les 2 projets
 - Abandon du projet voyage ANCV
 - Utilisation de la subvention pour compléter l'offre de formation et de permanences numériques

LES AXES DE TRAVAIL POUR 2020

L'INCLUSION NUMÉRIQUE POUR LES SENIORS

Pour le plus grand nombre

- Formations sur tablettes, ordinateurs ou smartphones
 - Déjà 160 seniors inscrits pour une ou plusieurs formations (200 inscriptions)
- Permanences numériques pour les questions ponctuelles
 - Déjà 5 permanences complètes sur les 8 financées

Pour les seniors isolés ne pouvant se déplacer

- Proposition aux seniors non équipés d'un temps de découverte d'une tablette numérique
 - Jeux de stimulation cognitive, lecture de journaux en ligne
 - Communication avec la famille, échange de photos, vidéos
- Prêt par le CCAS d'une tablette simplifiée durant un mois
- Accompagnement hebdomadaire par le personnel de l'AMAD Vélizienne

UNE NOUVELLE AIDE A L'ACHAT DU PASS NAVIGO SENIORS

- Depuis octobre 2019: création par la région IDF d'un pass Navigo seniors à moitié prix (37,60 € par mois) pour les franciliens âgés de 62 ans et plus
- Arrêt du pass local qui ne touchait en 2019 que 75 Véliziens sur 3831 seniors de plus de 65 ans
- Création d'une aide au CCAS visant à soutenir les seniors ayant de faibles ressources:
 - ❖ Votée en décembre 2019
 - ❖ 4 ou 6 mois d'abonnement remboursés pour l'achat d'un Pass Navigo seniors
 - ❖ Une aide jusqu'à 1 996€ de ressources mensuelles pour une personne seule et 2 993€ pour un couple (225,60 € maximum pour la première tranche et 150,40 € maximum pour la deuxième tranche)
 - ❖ Première évaluation du nombre de demandes fin juin, début juillet

ANIMATIONS CULTURELLES AVEC CHAUFFE CITRON



- Le CCAS a pu tester ce nouvel outil ludique pour les seniors
 - Les 20 seniors testeurs ont regretté de n'avoir qu'un seul mystère à élucider ce jour là !
- Il s'agit d'un PowerPoint comprenant :
 - Un thème mystère à trouver
 - Des questions de culture générale sur ce thème
 - L'histoire racontée en détail
 - Un quizz pour réviser
- Le CCAS a acheté les 24 mystères
 - Pour les seniors
 - Dans le cadre d'animations intergénérationnelles avec les directions de la Jeunesse ou de l'Education

ET ENCORE...

- Projet de convention avec le département des Yvelines
 - Avec l'aide du cabinet Eneis by KPMG, mandaté par le département
 - 4 communes précurseurs : Vélizy-Villacoublay, Viroflay, Jouy-en-Josas et La Celle Saint Cloud
 - Dans les champs du social et de la prévention

LE RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Elections municipales des 15 et 22 mars 2020
 - Dès son élection, le maire est président du CCAS
 - Le conseil d'administration doit être renouvelé dans les 2 mois
- Les administrateurs nommés : publicité auprès des associations concernées
 - Par voie d'affichage et par courrier
 - 15 jours de délai minimum pour la réponse présentant 3 candidats
 - Nomination par décision individuelle signée du Président
- Les administrateurs élus : élection en conseil municipal
 - Détermination du nombre de membres du CA
 - Election au scrutin de liste proportionnel au plus fort reste
- 1er conseil d'administration
 - Élection de ou de la Vice-président(e)
 - Délégations de signature au Président
 - Installation de la commission permanente

LE BUDGET DU CCAS

DETTE ET ENGAGEMENT PLURIANNUEL

Le CCAS n'est propriétaire d'aucun immeuble ou véhicule.

Aucun investissement, hors matériel courant, n'est prévu en 2020.

Le CCAS n'a ni emprunt, ni dette et n'envisage pas d'engagement pluriannuel.

LES GRANDES LIGNES BUDGÉTAIRES DU CCAS

	BP 2019	Estimation CA 2019	Propositions BP 2020
Section fonctionnement	1 007 703€		935 004€
Dépenses		881 270€	
Recettes		925 473€	
Section investissement	42 458€		25 770€
Dépenses		¹ 20 187€	
Recettes		² 10 587€	

Excédent 2019 : Investissement 8 455€ et fonctionnement ³44 203€

- ¹ dont 18 000€ d'excédents d'investissement versés en fonctionnement
- ² dont 7961€ de recettes d'amortissement
- ³ L'excédent de fonctionnement est majoré en 2019, à la demande de la Trésorerie municipale, par l'intégration des recettes de portage de novembre et décembre 2019 dans le réalisé 2019, soit 14 mois de recettes à titre exceptionnel. L'objectif est de comptabiliser désormais les recettes de janvier à décembre et non plus de novembre à octobre comme auparavant. Il s'agit d'une opération de rattachement de recettes, prévues mais non encore réalisées à la fin de la journée complémentaire (31 janvier).

INVESTISSEMENT

Investissement	BP 2019	Estimation CA 2019	Propositions BP 2020
Recettes			
001 – Excédent reporté	18 056€	18 056€	8 456 €
28 – Amortissements divers	7 980€	7 961€	7 315€
274 – Prêts	15 000€	1206€	10 000€
Dépenses			
1068 – Reprise sur l'excédent	18 000€	18 000€	0€
2042 – Subventions d'équipement	5 000€	0€	5 000€
274 – Prêts	15 000€	1206€	10 000€

Les dépenses d'investissement 2019 s'élèvent à 982€ pour l'achat d'un micro-onde et d'un destructeur de document.

Le réfrigérateur devra être changé prochainement, en particulier pour être en mesure de stocker les repas des bénéficiaires du portage lorsqu'ils sont absents au moment de la livraison.

FONCTIONNEMENT RECETTES

Fonctionnement	BP 2019	Estimation CA 2019	Propositions BP 2020
Recettes	1 007 703€	925 473€	935 004€
Chapitre 70 : 706 produit des services (téléassistance, portage, ANCV)	184 200€	¹ 198 475€	175 300€
Chapitre 74 : 7474 : subvention commune	715 000€	² 615 000€	715 000€
7785– Reprise sur l'excédent d'investissement	18 000€	18 000€	0€
Chapitre 002 : excédent antérieur reporté	89 903€	89 903€	44 203€

¹ Comprend les 14 mois exceptionnels de recettes de portage (172 188€, pour 12 mois, sans les 26287€ de recettes de portage supplémentaires)

² Le CCAS n'a pas consommé la totalité de la subvention versée par la commune, du fait de l'important excédent de fonctionnement de 2018, reporté sur le budget 2019.

FONCTIONNEMENT DEPENSES

Fonctionnement	BP 2019	Estimation CA 2019	Prop° BP 2020
Dépenses	1 007 705€	881 270€	935 004€
Chapitre 011 : charges générales	380 370€	340 046€	360 967€
Chapitre 012 : charges de personnel	440 108€	409 997€	*395 120€
Chapitre 65 : autres charges de gestion courante			
6562 et 6561: secours	139 338€	91 396€	**117 905€
6574 : subventions aux associations	28 000€	25 500€	30 000 €

- Baisse des frais de personnel car les agent mis à disposition partiellement de l'AMAD vélizienne, n'interviennent plus auprès du CCAS

** Forte augmentation de l'aide à l'énergie entre janvier 2019 et janvier 2020 : 45 bénéficiaires supplémentaires, soit une augmentation de 7000€ et 38% d'augmentation

Dépenses de fonctionnement Détail Charges générales

Fonctionnement	BP 2019	Estimation CA 2019	Prop° BP 2020
604 – Prestations de service	260 700€	231 426€	244 650€
62871 – Remboursement à la collectivité de rattachement	84 500€	77 094€	78 000€
6228 - Rémunérations diverses	24 200€	21 667€	29 200€ *
6156 – Maintenance logiciels	5 400€	5 309€	4 260€**

* Augmentation liée au projet numérique :

- 3600€ de subvention accordée fin 2019 par la Conférence des Financeurs
- 5600€ pour l'accompagnement des personnes à l'utilisation des tablettes (soit environ 36 seniors potentiels)

** Diminution liée au nombre de licences du logiciel Sonate moins important suite à la fin des mises à disposition des agents de l'AMAD pour le CCAS

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :

	Nb d'associations	Montants des subventions
Social/insertion	9	20 900€
Santé /handicap	5	4 600€
Total	14	25 500€

14 associations ont bénéficié d'une subvention du CCAS en 2019.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DOIT PRENDRE ACTE DE CE
RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE PAR UNE DELIBERATION
SPECIFIQUE**